

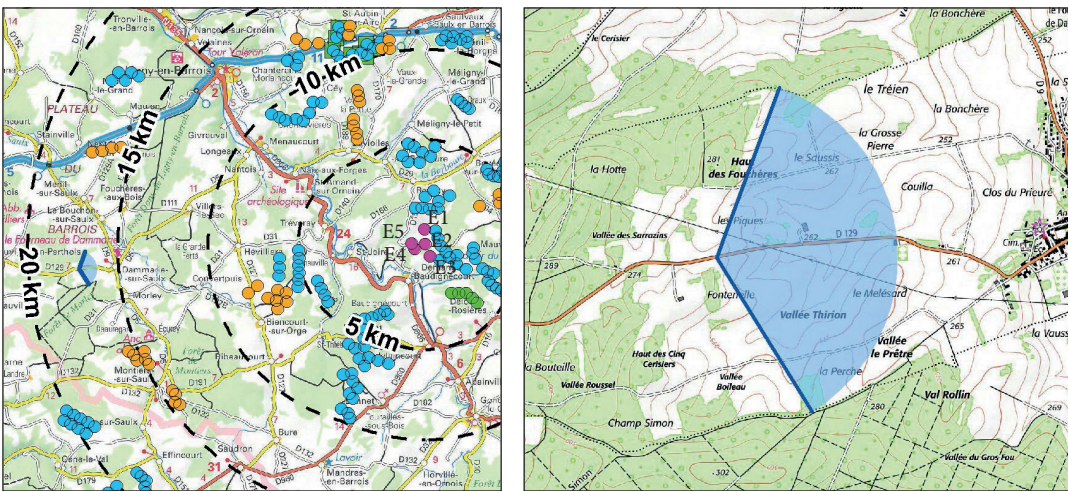
40 - Vue éloignée aux abords de la vallée de la Saulx



Riches d’une histoire ancienne et d’un patrimoine marqué par celle-ci, la vallée de la Saulx offre de superbes paysages et invite à découvrir son chapelet de villages construits en pierre de pays.
En approche de Dammarie-sur-Saulx par l’ouest, depuis la RD129, l’observateur franchit d’abord un massif boisé dense. A sa sortie, le regard ouvre sur un panorama ample sur la vallée de la Saulx, ponctué du village de Dammarie et son clocher comme point de mire (dans l’axe de la route).
L’horizon visible est éloigné, malgré la frange arborée fermant l’arrière-plan, avec une perception sur le contexte éolien actuel et à venir, qui dessine un front discontinu à l’horizon.
Le projet envisagé est à peine visible par ses pales, à l’arrière du parc de Tréveray-St-Joire, sans incidence notable dans la perception paysagère.

L’impact du projet est jugé **FAIBLE**, du fait d’une présence limitée des éoliennes dans l’horizon paysager.

X (Lambert 93) : 863157
Y (Lambert 93) : 6834755
Cap : 84°
Date : 02/04/2020
Heure : 12h05
Angle de champ horizontal : 120°
Hauteur de prise de vue : 165 cm environ
Éolienne la plus proche : E5 - 18480 m
Éolienne la plus éloignée : E3 - 19445 m

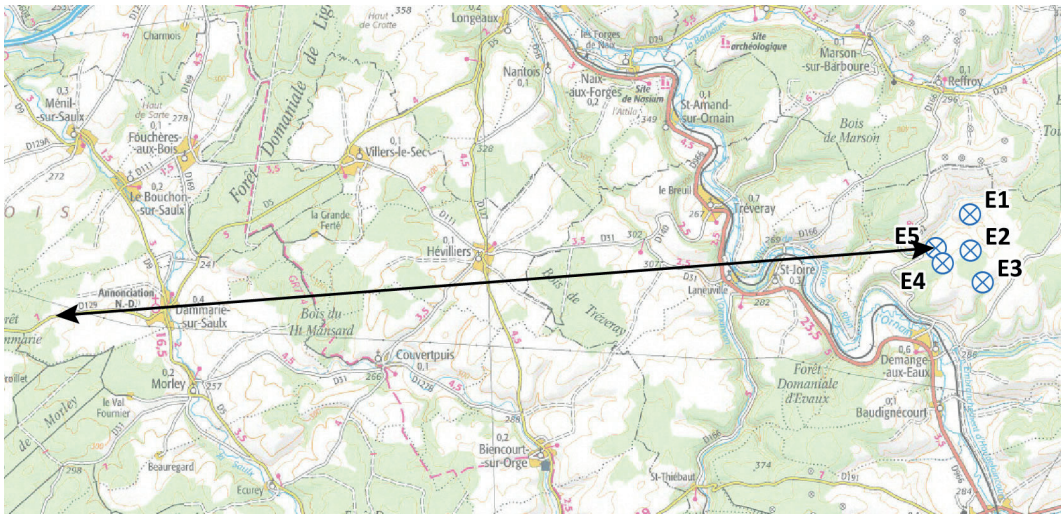


ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)

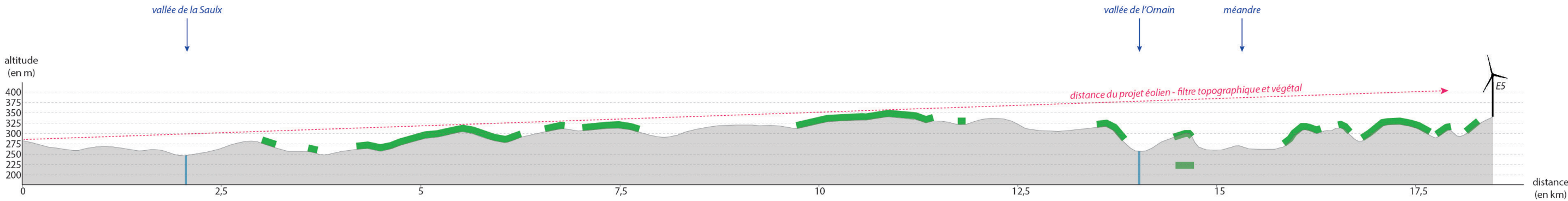


SIMULATION (ajout des projets en instruction et du projet envisagé)





COUPE entre la vallée de la Saulx et l'éolienne E5 (la plus proche)



ESQUISSE







N°	LOCALISATION	INTERET(S)					DISTANCE AU PROJET	SENSIBILITE INITIALE IDENTIFIEE	IMPACT FINAL LIE AU PROJET
		PAYSAGE	PATRIMOINE	LIEU DE VIE	ROUTE	CUMUL			
1	Perspective sur l'église de Demange-aux-Eaux (rue du Grand Pont)		X	X			1 815 m (E3)	Forte	Faible
1bis	Depuis le parvis de l'église de Demange-aux-Eaux		X				1 743 m (E3)	Forte	Faible
2	Habitations sur la frange Est de Demange-aux-Eaux	X		X			1 259 m (E3)	Forte	Faible
3	Perspective urbaine depuis la rue du Chemin			X			1 697 m (E3)	Forte	Faible
4	Sortie et frange nord de Demange-aux-Eaux			X			1 774 m (E4)	Forte	Faible
5	En approche de Demange-aux-Eaux par le nord (RD966)	X			X	X	1 839 m (E4)	Forte	Faible
6	En approche de Demange-aux-Eaux par le sud (RD966)	X		X	X	X	2 371 m (E3)	Forte	Modéré
7	Aux abords du lavoir de Demange-aux-Eaux		X	X			1 421 m (E4)	Forte	Nul
8	Depuis le hameau de Baudignécourt	X		X			2 712 m (E3)	Forte	Faible
9	Depuis la RD966, dans la portion sud de la vallée de l'Ornain	X			X	X	3 476 m (E3)	Forte	Modéré
10	Perspective particulière sur la vallée de l'Ornain depuis la RD966	X			X	X	2 967 m (E4 et E5)	Forte	Faible
11	Perspective dans l'axe de la vallée depuis Houdelaincourt			X			4 810 m (E3)	Forte	Faible
12	En approche de Houdelaincourt par le sud (RD960)	X			X	X	5 751 m (E3)	Forte	Faible
13	Entrée secondaire de Houdelaincourt par la RD191 à l'ouest	X		X		X	5 051 m (E3)	Forte	Faible
14	Frange urbaine nord de Houdelaincourt			X		X	4 767 m (E3)	Forte	Faible
15	En approche de Houdelaincourt par l'Est (RD966)			X			5 283 m (E3)	Forte	Nul
16	Aux abords de Saint-Joire (cimetière)			X			3 345 m (E5)	Forte	Faible
17	Perspective paysagère aux abords du canal à Saint-Joire	X		X			3 206 m (E5)	Forte	Nul
18	Depuis le hameau de Laneuville			X			4 558 m (E5)	Forte	Nul
19	Depuis la RD166 traversant le plateau dégagé à l'ouest du site	X			X	X	2 359 m (E5)	Forte	Faible
20	Depuis la RD960 entre Houdelaincourt et Delouze	X			X	X	5 078 m (E3)	Modérée	Nul
21	Frange nord d'Abainville	X		X		X	6 709 m (E3)	Faible à nul	Nul
22	En approche d'Abainville par le sud (RD966)	X		X	X	X	7 698 m (E3)	Faible à nul	Nul
23	Depuis le tissu urbain de Tréveray			X			5 296 m (E5)	Faible	Nul
24	Depuis la sortie sud de Saint-Amand-sur-Ornain	X		X			6 117 m (E5)	Faible	Nul
25	Depuis le site archéologique de Nasium		X				6 701 m (E5)	Modérée	Nul

N°	LOCALISATION	INTERET(S)					DISTANCE AU PROJET	SENSIBILITE INITIALE IDENTIFIEE	IMPACT FINAL LIE AU PROJET
		PAYSAGE	PATRIMOINE	LIEU DE VIE	ROUTE	CUMUL			
26	Aux abords du canal à Naix-aux-Forges			X			7 716 m (E5)	Faible à nul	Nul
27	Vue sur la vallée de la Barboure et le site de Boviollles	X	X				6 524 m (E1)	Modérée à faible	Nul
28	Depuis le village de Reffroy	X		X			3 000 m (E1)	Faible à nul	Nul
29	Au cœur de la vallée de la Barboure	X			X		3 869 m (E1)	Faible à nul	Nul
30	En approche de Bovée-sur-Barboure par l'est (RD29)	X		X		X	6 257 m (E1)	Faible à nul	Nul
31	Aux abords du village de Mauvages	X		X		X	5 646 m (E3)	Faible	Nul
32	Aux abords du hameau de Delouze (RD960)	X		X	X	X	5 061 m (E3)	Faible	Nul
33	Depuis le plateau dégagé au sud de Mauvages	X				X	9 229 m (E3)	Faible à nul	Faible
34	Depuis la butte castrale de Gondrecourt-le-Château		X	X			9 151 m (E3)	Faible à nul	Nul
35	En approche de Gondrecourt-le-Château par le sud (RD10)	X	X	X			10 121 m (E3)	Faible à nul	Nul
36	Vue surélevée à l'ouest de Ribeaucourt	X				X	8 880 m (E4)	Faible à nul	Faible
37	Sortie sud de Ligny-en-Barrois sur la RD966	X		X	X		12 597 m (E5)	Faible à nul	Nul
38	Vue éloignée aux abords de Commercy et de la vallée de la Meuse	X		X			18 297 m (E1)	Faible à nul	Nul
39	Vue éloignée aux abords de Vaucouleurs	X		X	X		15 717 m (E3)	Faible à nul	Nul
40	Vue éloignée aux abords de la vallée de la Saulx	X				X	18 480 m (E5)	Faible à nul	Faible

Vues panoramiques à 360° (insertion dans le paysage et dans le contexte éolien)

Les vues panoramiques à 360° présentées dans les pages suivantes ont pour objectif d’évaluer l’insertion et la cohérence du projet dans le contexte éolien proche, ainsi que d’analyser l’impact des éoliennes sur le paysage environnant le projet, et notamment les dépressions proches, que la zone d’implantation tend à surplomber.

La carte page suivante rappelle la situation des 3 points de vue à 360° réalisés :

- Vue A : depuis le chemin d’exploitation, en frange sud du projet.
- Vue B : depuis le coeur du projet.
- Vue C : depuis la RD192, au nord du projet.

Le tableau ci-dessous reprend les caractéristiques techniques des points de vue présentés :

Vue	Prise de vue		Coordonnées (Lambert 93)		Cap	Distance	
	Date	Heure	X	Y		Eol la + proche	Eol la + éloignée
A1	31/05/2023	10h59	882312	6835430	262°	278 m (E3)	1483 m (E1)
A2		11h00			22°		
A3		10h54			143°		
B1	31/05/2023	11h24	881944	6835678	141°	271 m (E4)	1289 m (E1)
B2		11h27			262°		
B3		11h28			22°		
C1	31/05/2023	12h21	881413	6837554	166°	1106 m (E1)	2405 m (E3)
C2		12h25			280°		
C3		12h26			46°		

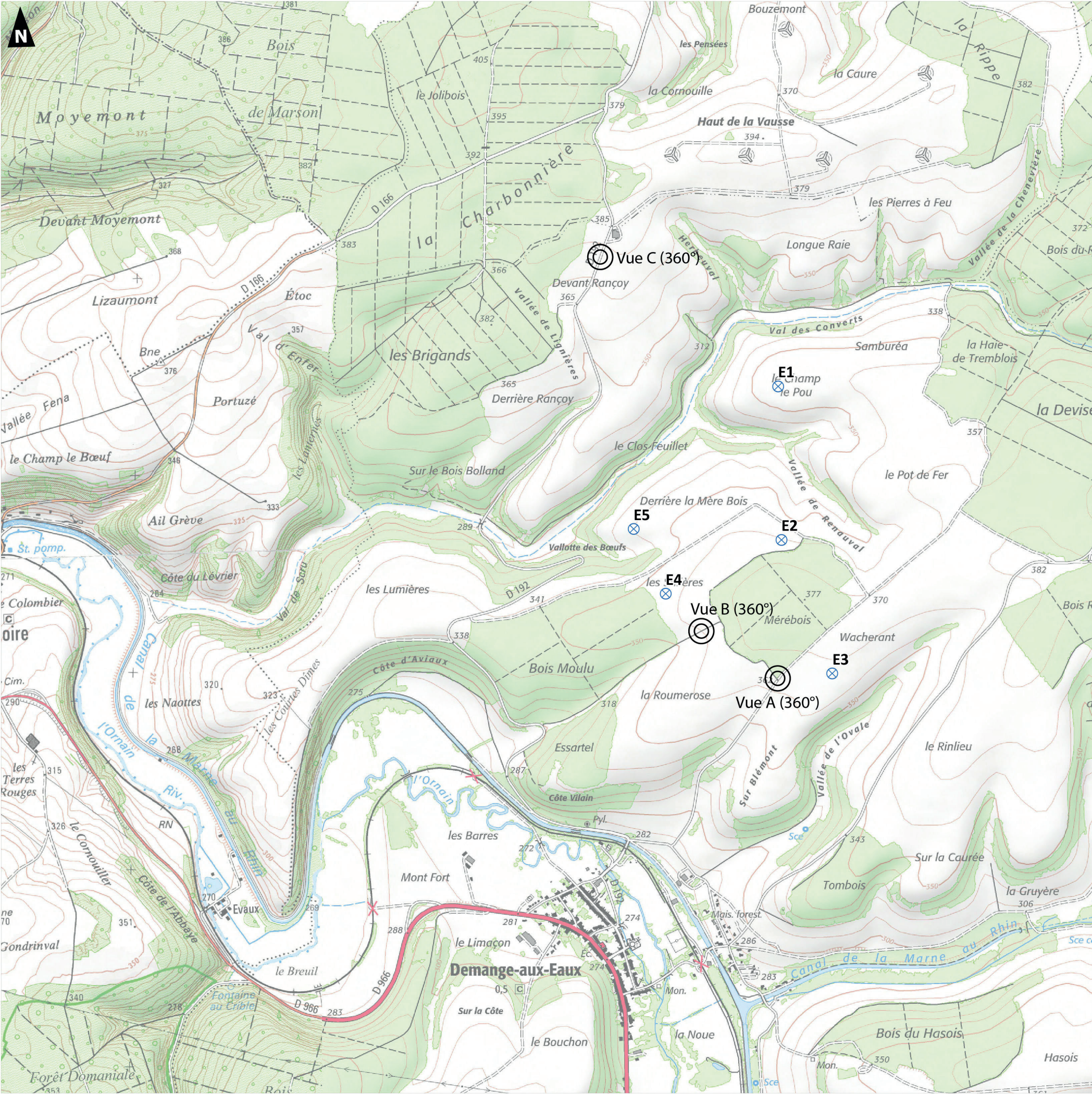


Projet éolien de Demange-aux-Eaux (55)

Expertise paysagère

Localisation des vues à 360°
depuis le site d'implantation

⊗ Eolienne projetée
(suppression de l'éolienne E4 initiale et nouvelle numérotation)

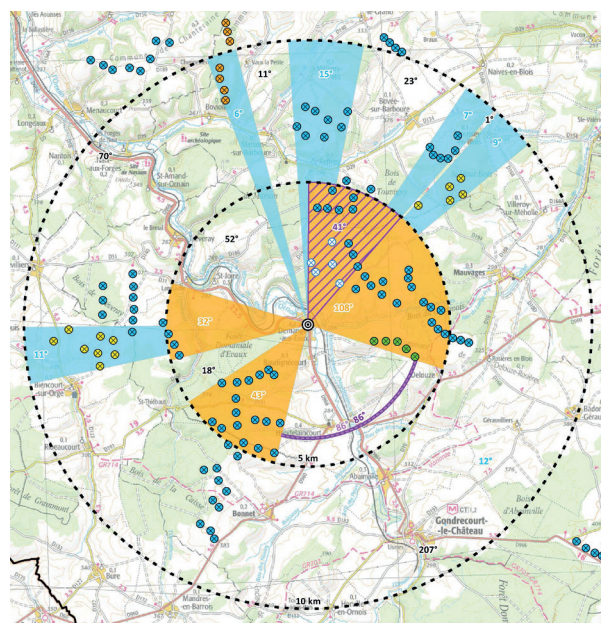


Vue A : depuis le chemin d'exploitation en frange sud du projet

L'observateur se situe ici sur le chemin d'exploitation agricole, venant de Demange-aux-Eaux, aux abords du boisement de Mérébois. Le clocher de l'église de Demange-aux-Eaux est visible dans l'axe du chemin. Le passage de l'Ornain se dessine au travers de la dépression, cadrée par les versants des plateaux adjacents. Ces plateaux supérieurs font l'objet de l'implantation de parcs éoliens, de chaque côté de la vallée.

Le projet s'inscrit dans l'axe et dans le prolongement du parc existant de CEDE Demange-aux-Eaux, en appui sur le boisement de Mérébois. L'implantation proposée a pour but d'éviter un étalement superflu du projet sur les horizons paysagers, tout en se calant sur le contexte éolien proche. Ainsi le projet apparaît condensé dans l'espace paysager, avec des lignes d'implantation en relation sur le parc proche de CEDE Demange-aux-Eaux.

L'inscription du projet sur le contexte éolien proche participe également au regroupement des éoliennes dans le contexte éolien global. Compte tenu du développement éolien sur les deux rives de l'Ornain, il est primordial de permettre la conservation d'espaces de respiration, afin de limiter le sentiment d'encerclement de la vallée. Le projet s'inscrit ainsi dans le prolongement du parc de CEDE Demange-aux-Eaux, dans l'angle du parc plus éloigné du Haut de la Vausse.



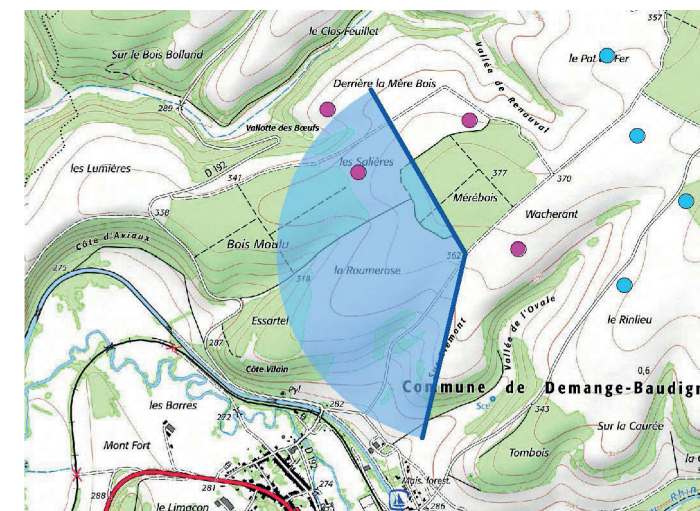
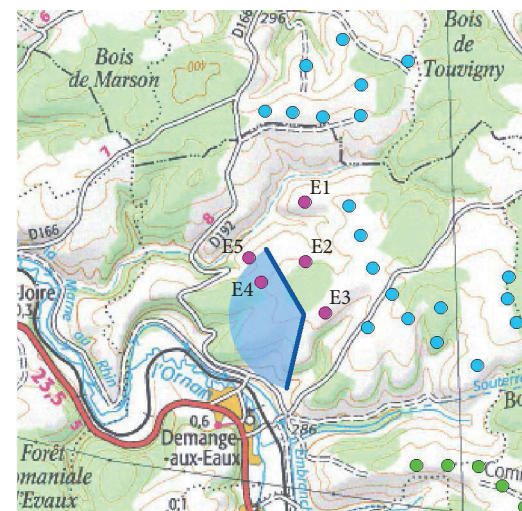
Extrait des cartes d'encerclement réalisées dans l'expertise initiale

La suppression de l'éolienne proche de la rupture de pente (E4 initiale, au sud du boisement de Bois Moulu) permet d'appuyer le regroupement des éoliennes vers le cœur du plateau, en appui sur le contexte éolien existant.

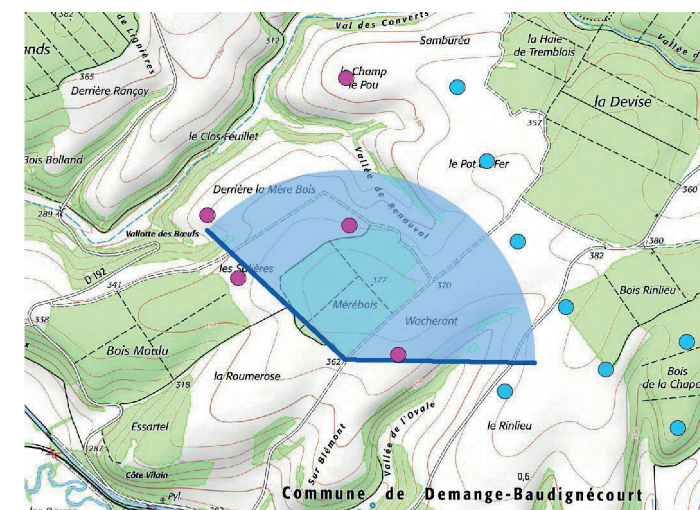
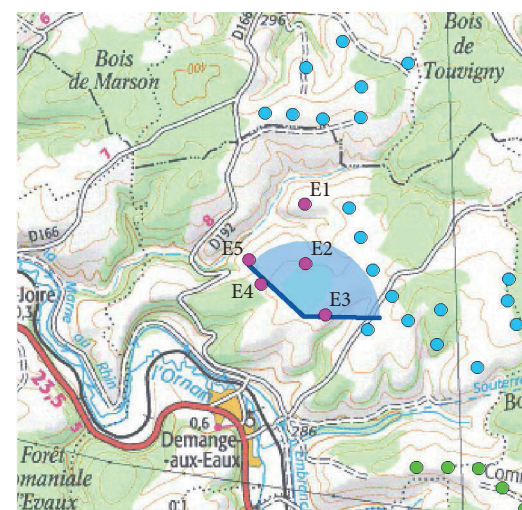
Les éoliennes marquent certes une approche de la vallée de l'Ornain, mais le décalage de l'éolienne E3 de la rupture de pente et la suppression de l'éolienne E4 assurent un retrait visuel adapté.

La présence des boisements proches participe à l'insertion du projet dans le contexte paysager, en venant soit cadrer le projet, évitant ainsi l'impression de dispersion visuelle des éoliennes ; soit filtrer les vues sur le projet, en masquant tout ou partie des éoliennes.

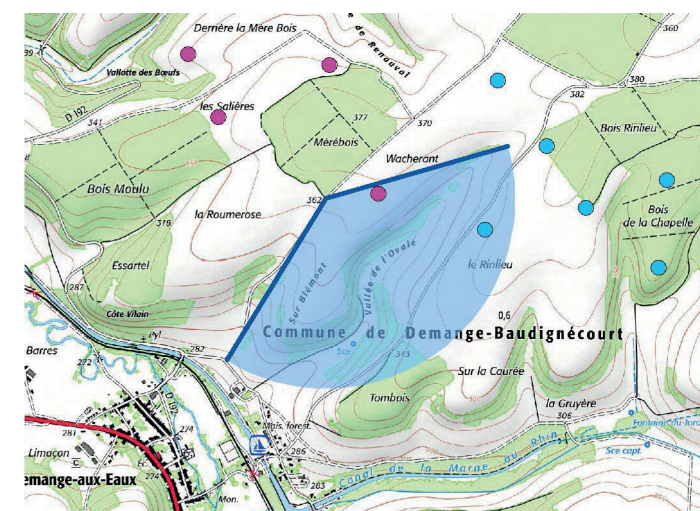
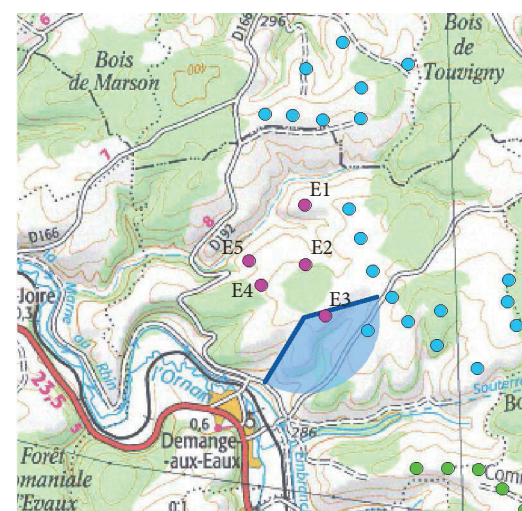
A1



A2



A3









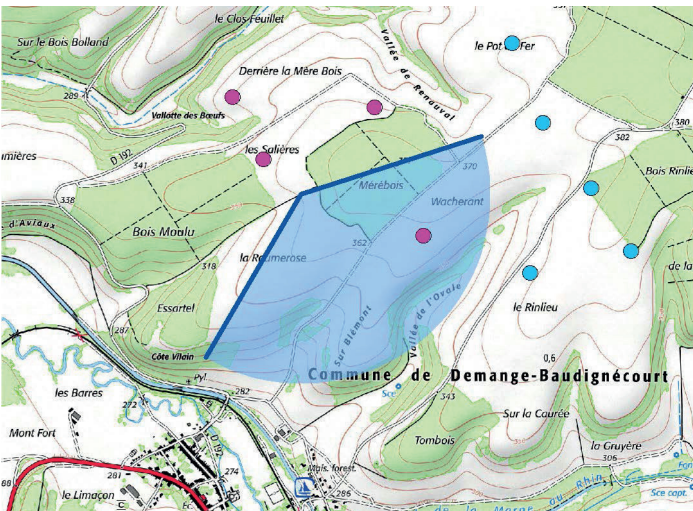
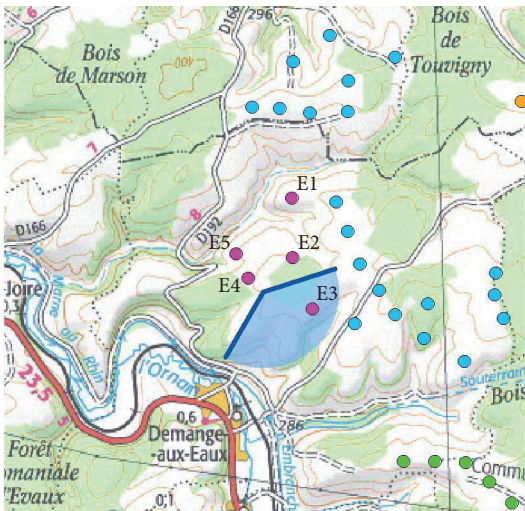
Vue B : depuis le coeur du projet

L'observateur se situe ici plus au coeur du projet éolien, entre les boisements de Mérébois et du Bois Moulé, sur un chemin d'exploitation agricole en partie enherbé.

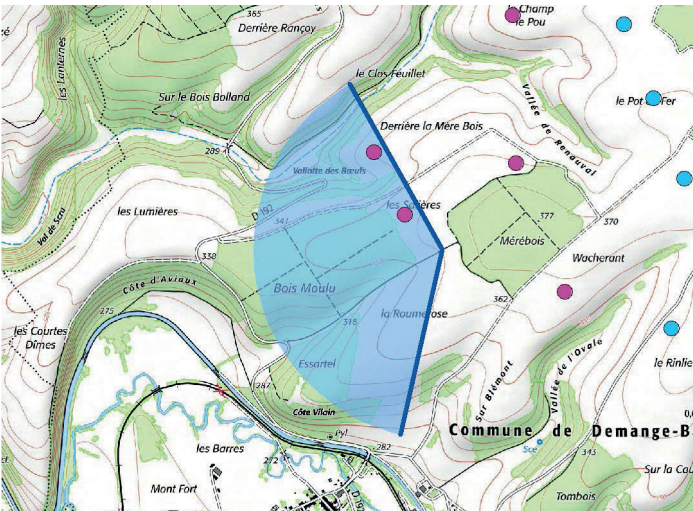
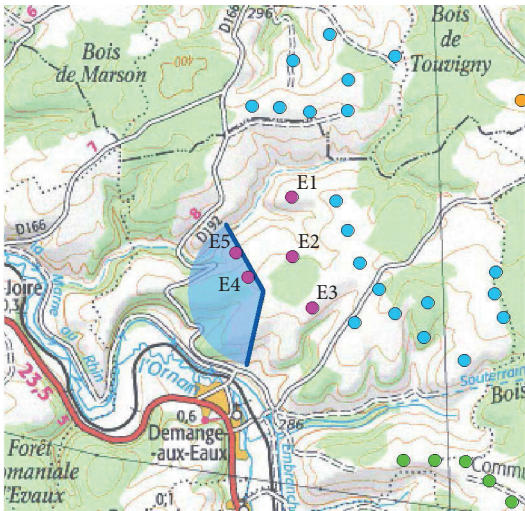
Le projet présente une implantation condensée, cadrée et filtrée par les boisements proches. Sur ce point de vue, les boisements tendent également à isoler le projet de la vallée proche en contrebas, en créant un plan intermédiaire dense limitant les relations directes avec le paysage environnant.

Les interactions avec le contexte éolien environnant sont également limitées, du fait de la situation de l'observateur en coeur de projet, dans un espace cadré des boisements.

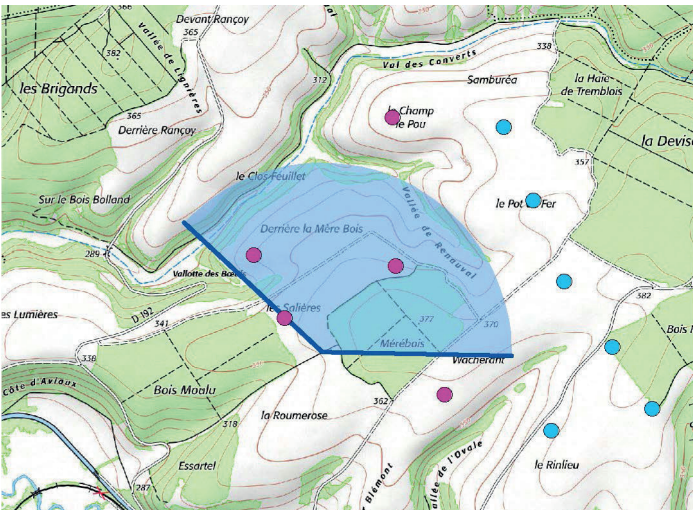
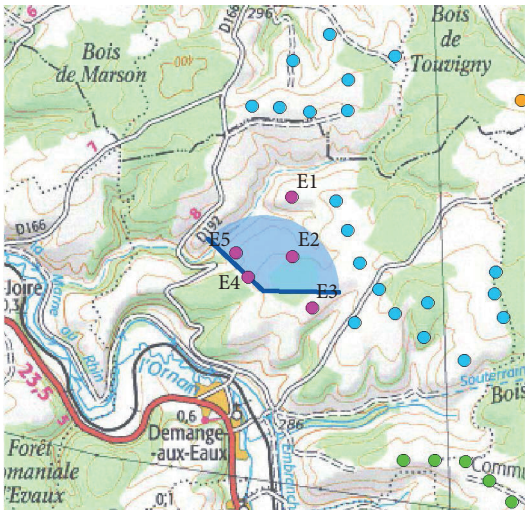
B1



B2



B3









Vue C : depuis la RD192 au nord du projet

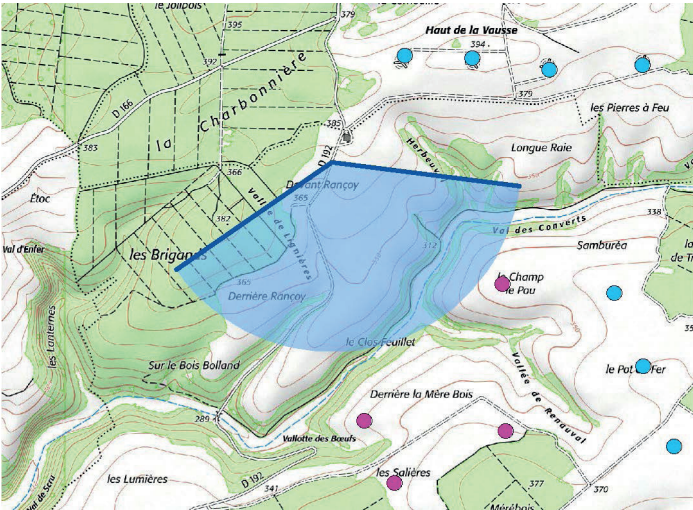
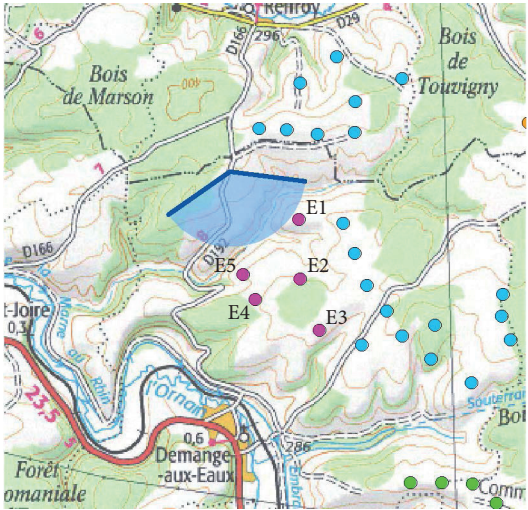
L'observateur se situe ici le long de la départementale secondaire RD192, reliant Demange-aux-Eaux et Reffroy, et longeant le massif boisé de la Charbonnière.

Le projet éolien se lit distinctement en appui du parc existant de CEDE Demange-aux-Eaux, dans une emprise spatiale restreinte et condensée.

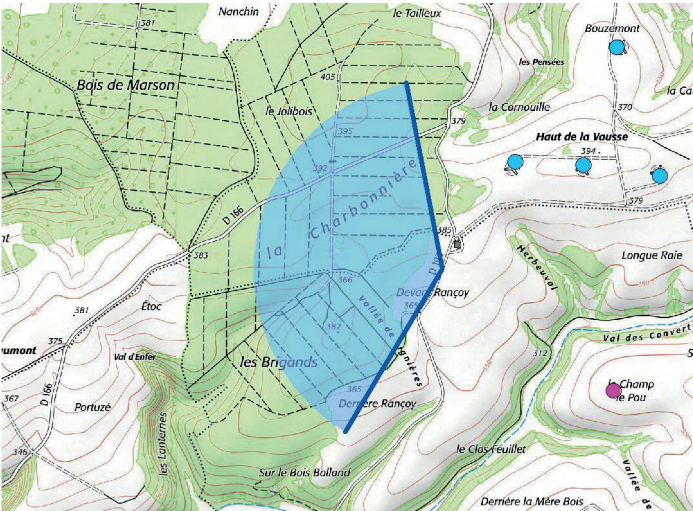
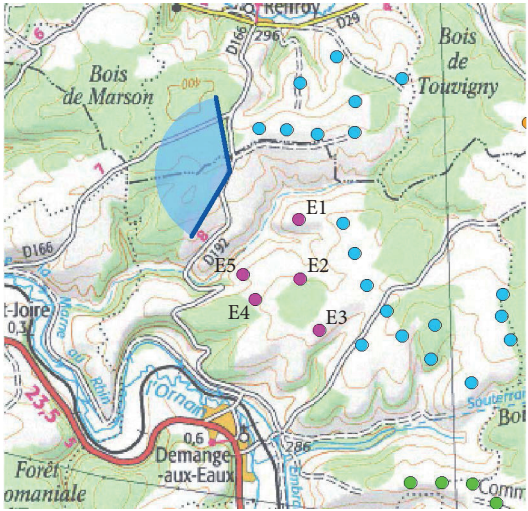
L'implantation proposée a pour but d'éviter un étalement superflu du projet sur les horizons paysagers, tout en se calant sur le contexte éolien proche. Ainsi le projet apparaît condensé dans l'espace paysager, selon une implantation en relation sur le parc proche de CEDE Demange-aux-Eaux.

La présence des boisements ponctuant le plateau participe au cadrage du projet, évitant une impression de dispersion des éoliennes, sur l'horizon paysager. Ces boisements limitent également les relations directes avec le paysage proche, dont la vallée de l'Ornain en contrebas, en dessinant une frontière physique entre le projet et la dépression.

C1



C2



C3

